

Les centres de loisirs

La Ville de Mâcon propose d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires dans les centres de loisirs.

Les lieux d'accueil

Les enfants de 3 à 5 ans et demi sont accueillis au Centre de loisirs rue Pillet (de 7h30 à 18h30), et les enfants de 5 ans et demi à 12 ans au Centre de loisirs rue de l'Église à Hurigny (de 7h30 à 18h00).

Les modalités d'inscriptions

Inscriptions pour tous les centres au service de l'Enfance.

Pour toute nouvelle inscription, se munir :

- > du carnet de vaccination de l'enfant ;
- > d'un justificatif de domicile ;
- > d'un numéro de téléphone en cours ;
- > du numéro d'assurance en responsabilité civile de l'enfant ;
- > du numéro de sécurité sociale ;
- > d'un justificatif de prise en charge par le comité d'entreprise ;
- > du numéro d'allocataire CAF 71 ;
- > pour la [carte J'M](#) : une photo d'identité et le livret de famille.

Transports

Un circuit de ramassage en bus permet de desservir les centres de loisirs Pillet, Hurigny et Récréa bulles.

Plusieurs points de ramassage sont répartis sur toute la ville pour permettre des départs échelonnés.

Pour plus de détails, consultez la plaquette d'information diffusée à chaque période de vacances.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON



con

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE